



**Comité de Direction**

**Du 06 octobre 2022**

**En dématérialisé**

---

Membres appelés à voter :

Mmes C.LEGEARD – P.EVAIN – P.SERFATY

Mrs V.DUBOURG - R.ROUX – O.LECOEUR - A.LEFEVRE -  
D.CHANCEREL - G.PACILLY - J.LUCAS - G.DORIZON - S.HAMON -  
W.LEDOYEN – D.ROUXELIN – JP.LOUISE – JC.NEEL – M.QUESNEL –  
F.PAING

---

## Ordre du jour

1. **Cooptation d'un nouveau membre du Comité de direction**
2. **Nomination d'un nouveau membre de la commission « Relations clubs – communication et Partenariat »**
3. **Demande d'homologation d'une création d'entente**



### 3. Demande d'homologation d'une création d'entente

Déclaration d'entente en catégorie seniors du club Le FC ST JEAN DE DAYE n° 541794 (équipe 2) et du club de l'ES LE DEZERT n° 547747 (équipe 2)

L'entente évoluera en D4 Poule 6, le club support étant le FC ST JEAN DE DAYE, les rencontres ayant lieu à ST JEAN DE DAYE

#### Résultats des votes :

Nbre d'élus convoqués : 18

Nbre de votants : 17

Accords : 17

élu n'ayant pas voté : 1

**Majorité absolue requise : 10 ⇒ création d'entente validée**

Clôture de la réunion en date du lundi 10 octobre 2022 à 13h.

Le secrétaire général,  
Jean Claude NEEL



Le Président,  
Vincent DUBOURG



PV MIS EN LIGNE LE 11 OCTOBRE 2022